



# L'ÉCOLE DES ENFANTS

## Guide à la création d'une école alternative

Ce document a été adapté à partir du guide créé par des parents  
qui ont participé à la création de l'école alternative Saint-Sacrement  
de Trois-Rivières. Nous les en remercions.

## **INTRODUCTION**

Ce guide se veut un outil de base pour donner un minimum d'informations aux membres des projets dans leurs premières démarches pour la création d'une école alternative. Il constitue aussi un manuel de route permettant aux parents et éducateurs de développer à la fois des stratégies qui soient communes à tous les projets alternatifs et des stratégies qui soient particulières à leur projet local.

L'objectif fondamental du projet éducatif alternatif est de créer une école alternative, une école qui soit un milieu de vie favorisant le développement intégral de l'enfant et une école qui soit véritablement une entreprise communautaire.

Comment créer une école alternative? La plupart des écoles alternatives naissent de l'initiative des parents. Cependant, certaines ont vu le jour grâce à la collaboration étroite entre une commission scolaire et des parents.

En général, un noyau de parents se réunit au rythme d'une ou deux rencontres par semaine durant une période de six à neuf mois pour aboutir à la rédaction d'un avant-projet. Ce dernier est alors soumis à une assemblée de parents intéressés par le projet. Une fois le projet adopté par les parents, il sera soumis à la commission scolaire, habituellement vers le mois de janvier ou de février précédant l'année scolaire où l'école alternative doit ouvrir ses portes. L'adoption définitive du projet a lieu le plus souvent en mars ou en avril, ce qui permet de procéder aux préparatifs en vue de l'ouverture en septembre suivant.

La réussite du projet dépend de plusieurs facteurs. Par exemple, il importe que le noyau initial qui se charge d'élaborer l'avant-projet soit assez représentatif des futurs parents de l'école. La participation de parents issus du milieu de l'éducation semble également un atout favorable dans la mesure où les autres membres du comité ne se sentent pas bousculés dans leur cheminement. Enfin un projet, aussi complet et aussi valable soit-il, n'est pas assuré d'obtenir l'accord des autorités de la commission scolaire. Encore faut-il que ceux-ci soient sensibilisés aux droits des parents, aux avantages de la décentralisation et à la nécessité de la recherche-action en éducation.

## **L'ÉMERGENCE**

### **a) La formation du noyau initial**

Un groupe initial formé de parents et/ou d'éducateurs se rencontre pour réaliser une démarche de réflexion dans le but avoué de parvenir à un consensus sur les grandes lignes d'une philosophie éducative susceptible de constituer les fondements d'une école nouvelle.

L'élaboration de la philosophie de base du groupe peut prendre différentes orientations. À titre d'exemples, voici quelques pistes possibles :

- permettre à l'enfant de vivre pleinement sa vie d'enfant;
- créer un environnement propice au développement intégral de l'enfant;
- que l'école soit un milieu de participation pour les activités éducatives et de gestion où les parents sont des collaborateurs indispensables;
- favoriser l'apprentissage chez l'enfant en fonction de ses besoins et de sa démarche autonome et personnelle;

Il vous faudra définir :

- les valeurs prioritaires de votre école (l'autonomie, le sens moral, le sens critique, la socialisation, l'adaptation aux changements, la participation, le sens des responsabilités, la valorisation du corps, la curiosité intellectuelle, la coopération, l'ouverture sur le monde, etc.);
- les objectifs généraux de votre école (le développement harmonieux de l'enfant où celui-ci est le principal artisan de sa formation, laisser un libre-choix dans les activités et les projets d'enfants, statuer sur le type de participation des parents, offrir à la population du territoire de la commission scolaire une alternative en éducation, etc.);
- véhiculer de l'information (préparer des soirées d'information afin de sensibiliser les parents, consulter de la documentation sur les écoles alternatives pour répondre aux questions des parents,

organiser des visites d'école ou de classes alternatives pour pressentir le vécu d'une école alternative.

En résumé, la formation d'une équipe de travail (comité déclencheur) possédant la détermination, la disponibilité, la patience et le sens de l'organisation est un facteur déterminant quant à la réussite du projet naissant.

## b) **La conception du projet**

Une fois qu'on a réalisé le consensus sur la philosophie de base et les valeurs prioritaires, il devient important de consolider le travail du comité déclencheur.

Il est important de clarifier les attentes de chaque participant, les craintes, les disponibilités de chacun et d'établir une cohérence de comportements, de priorités et de besoins. La répartition des tâches doit être soigneusement planifiée. Voici quelques pistes suggérées :

-choisir un représentant auprès du RÉPAQ qui sera chargé d'alimenter le groupe sur les différents services et l'aide que le projet peut attendre de cet organisme;

-choisir un exécutif chargé de coordonner la répartition des tâches et d'évaluer le travail du groupe par des rapports d'étape sur l'évolution du dossier;

-répartir les tâches de façon réaliste en tenant compte des disponibilités et des ressources respectives de chacun des membres actifs du projet;

-identifier les tâches par comités ou sous-comités au niveau de l'étude des problèmes de :

- 1) gestion
- 2) pédagogie
- 3) sélection des nouveaux parents
- 4) contacts avec la commission scolaire
- 5) secrétariat
- 6) information

Il est souhaitable qu'un comité se penche sur les questions suivantes :

- 1) le bassin de population (la clientèle visée)
- 2) le choix des locaux
- 3) le transport
- 4) le budget
- 5) le recrutement du personnel enseignant et des services éducatifs

En résumé, l'analyse en profondeur des implications du projet éducatif permettra de définir de façon claire et satisfaisante le type de structure désirée pour l'école, le mode de représentation et l'évolution harmonieuse des relations humaines entre les participants du projet.

### **c) La rédaction d'un avant-projet**

La rédaction d'un avant-projet permet au comité déclencheur de rédiger un document de base pour s'assurer du consensus du groupe initial sur la philosophie de base de la future école alternative et d'élaborer un projet écrit qui devra être adopté par l'ensemble des parents concernés du territoire de la commission scolaire. Le groupe de travail possède donc un apport tangible pour passer à l'étape de recrutement des parents.

Le texte de l'avant-projet est une ébauche du projet éducatif élaboré par le comité déclencheur. Il peut comporter les éléments suivants :

- 1- un énoncé des principes de base de la philosophie de l'école (développement des enfants, participation des parents à partir des valeurs prioritaires choisies par les membres du projet);
- 2- des précisions quant aux objectifs généraux (rôle et place de l'enfant, des parents et des éducateurs)
- 3- L'organisation pédagogique :
  - ◆ conception des groupes-classes (multi-âges intégral, partiel, centri-âge)
  - ◆ cours magistraux, ateliers, projets...
  - ◆ techniques d'apprentissage
  - ◆ évaluation (comment, pourquoi et par qui)
  - ◆ type de pédagogie

- ◆ formule de co-animation
  - ◆ sélection des parents
  - ◆ implication des parents
  - ◆ exemple de grille-horaire
  - ◆ choix de matériel et sources d'approvisionnement
- 4- Gestion de l'école :
- ◆ choix des structures de fonctionnement (Statuts et règlements)
  - ◆ assemblée générale, conseil d'administration
  - ◆ comité de gestion
  - ◆ différents comités (exécutif, planification, coordination, évaluation, sélection, financement, etc.)
- 5- Sélection des enseignants et leur rôle dans l'école :
- ◆ l'autorité de la commission scolaire
  - ◆ les questions syndicales
  - ◆ les relations avec les enfants
  - ◆ les relations avec les parents
  - ◆ la participation à la gestion de l'école
  - ◆ rôle dans l'organisation pédagogique
- 6- L'implication des parents :
- ◆ au niveau de la gestion
  - ◆ au niveau de l'organisation pédagogique
  - ◆ les règles, les critères et les structures de fonctionnement
- 7- Le budget :
- ◆ il doit être équivalent à celui des autres écoles de la commission scolaire
- 8- Le transport :
- ◆ proposer une étude conjointe entre les représentants de l'école et les représentants de la commission scolaire
- 9- L'évaluation :
- ◆ proposer les instruments d'évaluation en accord avec la philosophie et l'organisation pédagogique de l'école

Il est intéressant de rappeler l'existence des écoles alternatives au Québec sur le territoire d'autres commissions scolaires et l'importance de ce projet éducatif pour votre milieu. La rédaction de l'avant-projet constitue un survol des implications immédiates à la création d'une école alternative dans votre région. Il vous permettra de définir en profondeur les éléments de base nécessaires à l'implantation de votre école et de poursuivre l'élaboration d'un document plus détaillé, soit la rédaction

finale du projet qui doit être présenté aux autorités scolaires de votre région. Il constitue aussi le document de base devant servir au recrutement des parents susceptibles de choisir la nouvelle école alternative pour leur(s) enfant(s).

## **LES STRATÉGIES D'IMPLANTATION**

### **a) Le recrutement des parents**

Cette étape permettra au groupe initial d'apporter un appui considérable à la réalisation du projet final.

En milieu urbain, le bassin de population assure souvent une clientèle suffisante. En milieu rural, les mentalités sont différentes, les clientèles plus petites, le transport est plus complexe et, en général, plus on s'éloigne des grands centres, plus les idées nouvelles sont difficiles à réaliser. Vos chances de succès sont fortement reliées au nombre d'enfants qui seraient susceptibles de s'inscrire à votre école. Voici des pistes possibles pour orienter votre action dans le recrutement d'une clientèle pour votre école :

-dresser un inventaire dans votre milieu des différentes institutions, organismes ou groupes communautaires dont le dynamisme et le caractère innovateur vous semblent confortables;

-faire connaître vos valeurs à titre informel et discret dans votre milieu en général;

-multiplier les contacts avec les médias de votre région, spécialement ceux qui ont un caractère communautaire;

-faire l'inventaire des équipements collectifs d'information et d'éducation populaire que vous pourriez éventuellement utiliser comme plate-forme d'information;

-chercher à diffuser vos valeurs et votre philosophie de l'éducation auprès de la population locale à la fois pour rallier le plus grand nombre de parents et pour faire connaître vos idées et gagner des sympathies (gardez bien à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'imposer votre philosophie, mais de la faire connaître et respecter);

-organiser des soirées d'information ou des réunions à différents moments pour permettre aux gens de se regrouper, en terme de mouvement ou au niveau de l'école elle-même;

-organiser des colloques ou mini-colloques régionaux en invitant des personnes-ressources impliquées dans le milieu des écoles alternatives.

En résumé, s'il est essentiel de se montrer ferme et résolu dans l'action, il est très important d'afficher une attitude et un comportement motivé par le respect des personnes possédant des valeurs plus traditionnelles. Il est prudent d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'imposer cette idéologie à l'ensemble de la commission scolaire, mais d'offrir un service pour les parents qui partagent cette philosophie de l'éducation. Une fois l'avant-projet accepté par l'ensemble des parents concernés, après des modifications proposées s'il y a lieu, il faut procéder à la version finale du projet.

### c) **Les relations avec la Commission scolaire**

Cette partie est cruciale et critique dans la démarche. Ce sont les commissaires qui ont le pouvoir d'accepter ou de refuser les projets proposés. Cette étape consiste donc à présenter le projet à l'assemblée des commissaires. En général, ceux-ci sont plus ou moins favorables aux projets d'écoles alternatives, mais il faut insister jusqu'à ce que la réponse soit positive. Il faudra sans doute faire du lobbying auprès des commissaires les plus ouverts. C'est l'étape où il faut mettre le plus d'énergie positive et s'armer de patience.

Il n'y a pas de truc infallible pour obtenir une acceptation des commissaires. Il faut garder en tête que ce n'est pas une permission qu'on leur demande, ni une faveur, car le droit des parents de choisir le type d'éducation à donner aux enfants est reconnu de façon catégorique par la déclaration des droits de l'homme à l'ONU, et par le préambule de la loi de 1964 qui créait le ministère de l'Éducation.

Il est relativement facile d'obtenir un appui des directions pédagogiques des commissions scolaires. Au moment de la présentation du projet à l'assemblée des commissaires, il pourrait s'avérer avantageux de dresser une liste des commissions scolaires de la région, ou du Québec, qui ont déjà sous leur juridiction une ou des écoles alternatives; ces informations sont disponibles sur le site du RÉPAQ ([www.repaq.qc.ca](http://www.repaq.qc.ca)).



d) **Les alternatives et stratégies d'influence positive**

*Élection d'un commissaire pro-alternatif*

Différentes écoles alternatives, alors qu'elles étaient encore au stade de projet, ont fait élire un ou des commissaires afin d'avoir un appui solide dans le milieu. C'est un moyen qui augmente certainement les chances de succès. Pour être éligible à un poste de commissaire, il faut :

- .être citoyen canadien majeur (18 ans)
- .n'être frappé d'aucune incapacité légale
- .ne pas être à l'emploi de la commission scolaire, ni son conjoint ou sa conjointe
- .demeurer sur le territoire de la commission scolaire depuis au moins 6 mois

Deux électeurs du quartier visé doivent proposer par écrit et remettre au président d'élection, au jour, à l'heure et au lieu fixés, la candidature de la personne qui désire se présenter; le document doit mentionner les noms et prénoms, la profession du candidat ainsi que le numéro de quartier, s'il y a lieu, et être signé par les deux électeurs qui le proposent.

L'opposition des commissaires d'école est souvent reliée au refus de laisser naître une école qui ne correspond pas à leurs propres valeurs, à l'insécurité face à une philosophie nouvelle qui risque de mettre en relief de façon douloureuse les problèmes inhérents de l'école traditionnelle. Dans ce cas, un jeu politique délicat s'engage et il est essentiel de rester à la fois ferme dans l'action et de respecter les personnes au-delà des idées.

## **CONCLUSION**

Votre participation au REPAQ est très importante. La plupart des projets qui rencontrent des difficultés sont situés dans une région périphérique du Québec. L'isolement et la sensation d'impuissance face à une commission scolaire particulièrement conservatrice qui persiste à refuser la création d'une école alternative, sont des facteurs communs à beaucoup de projets éducatifs.

Des rencontres entre les membres des différents projets vous permettent d'échanger vos expériences, de choisir des stratégies qui ont donné des résultats et d'éviter de perdre de précieuses énergies dans des actions inefficaces ou négatives.

Ce guide est un outil de travail. Il est possible d'y noter vos réflexions et les partager avec d'autres personnes lors de ces rencontres ou en d'autres occasions propices. Il est aussi possible d'organiser des rencontres de région et d'y inviter des personnes-ressources : il nous fera plaisir de vous aider à cet effet.

Bonne chance à toutes et à tous et soyez assurés de notre soutien, c'est notre raison d'être!

Le Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec (RÉPAQ)